



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com:

Projet Reboisement 1 400 « ACFCAM CRIS N°2018/400-359 »

Note de synthèse des activités et résultats obtenu à la période de Reporting

Octobre 2021-Juin 2022

L'Action a engendré des effets positifs au cours de cette période de reporting. Plusieurs opérations d'entretien ont été engagées dans le cadre de la sécurisation des sites reboisés sur la période 2018 à Juin 2022 dans les zones de savane et de transition. Toutefois, l'Action a aussi permis aux Communes bénéficiaires de regarnir certains sites de 2019 et 2022 confrontés aux feux de brousse et aux animaux en pâturages. Les opérations d'entretiens, d'arrosages et de sécurisations ont continué, ce qui a permis sécuriser considérablement les superficies reboisées dans les différentes communes cibles.

On note que 2976.98 ha ont été reboisés et entretenus entre 2018 et Juin 2022 dans la zone de savane sèche sur un objectif de 1000 ha, soit un taux de réalisation de 297,8% et en zone de transition 448 reboisés et entretenus sur un objectif de 400 ha, soit un taux de réussite de 112%

Au cours de cette période de reporting, toutes les Communes cibles ont engagé des opérations d'entretien et de sécurisation des sites reboisés. Les équipes techniques communales se sont mobilisées pour assurer la réussite du Projet, grâce à l'accompagnement du CTFC. Toutes ses activités ont été menées en collaboration avec les services déconcentrés de l'Etat et particulièrement, ceux du MINFOF, du MINEPDED, du MINAT et du MINDDEVEL, des Chefs traditionnels et des Chefs d'établissements scolaires et sanitaires. D'autres parts des partenaires privées et des coopératives ont été engagées pour la mise en place des exploitations et pour leurs exploitations en partenariat avec les mairies dans un souci de garantir la durabilité et la viabilité des investissements.

Pour permettre un très bon entretien par le remplacement des plants non vigoureux, le projet a acheté en début d'année 2022 au bénéfice des communes 20 sacs de 100 kg d'anacardes et 300 000 pots pour pépinières pour les communes de la zone de savane et transition

Les communes ont produit pour l'année 2022 avec leur propre fond 166650 plants dans la zone de savane sèche et 13450 plants dans la zone de transition ceci dans le but de renforcer les pépinières municipales et soutenir les vergers communautaires pour la vulgarisation des espèces à usage commercial et la promotion de l'agroforesterie mais surtout engager des actions de regarnis, les travaux de Gardiennage, d'ouverture d'une ligne autour du site pour le pare feu, l'arrosage et les traitements phytosanitaires des plants.

Les activités d'entretien se sont réalisées de la manière suivante :

- Eriger les haies mortes autour des parcelles et sites reboisés;
- Assurer la protection individuelle des plants ;
- Procéder au défrichage total des sites ;
- Assurer le gardiennage des sites ;
- Effectuer l'arrosage des jeunes plants ;
- Réaliser les traitements phytosanitaires ;

- Effectuer les opérations de regarnis ;
- Assurer le fonctionnement continue de la pépinière.

Dans le cadre des opérations d'arrosage des plantations agroforestières des Acacia nilotica, Acacia polyacantha, anacardiens ,Cassia siaméa ,acacia Sénégal, Balanites,tamariniers et de Neem, plantations agroforestière des Anacardium occidentale de Goyaviers, Manguiers, Citronniers, albizia leubek, créés par les communes de zone de savane sèche, l'arrosage a consisté à appliquer deux fois de l'eau sur chaque plant par semaine soit 8 fois en un mois et ceci sur une période de 06 mois (Novembre-Avril). L'approvisionnement en eau sur les sites Communaux a été assuré par des tricycles pouvant transporter jusqu'à de 36 bidons chacun. De même, les opérations de traitements phytosanitaires ont été suivies pour éviter les attaques contre les insectes et les chenilles pendant la saison sèche. Pendant le défrichage, les plants vivants ont été recensés aux fins de connaître le nombre de pied par hectare et le taux de survie des plants dans chaque site.

Les communes ont mis en place entre octobre 2021 et mars 2022 sur leurs fonds propres des pépinières donc l'objectif était de remplacer les plants non vigoureux et soutenir les vergers communautaires pour la vulgarisation des espèces à usage commerciales et la promotion de l'agroforesterie,

Tableau 1 : Nombre de plants et espèces produit par les communes zones de savane sèche

Espèces	Mogodé	Mokolo	Koza	Mora	waza	Kousseri	Guémé	Yagoua	Pitoa	Lagdo	Yagoua	TOTAL
neem	900	0	6000	2000	500	2000	600	600	3000	15000	2000	32600
tamarinier	0	0	2000	0	0	0	0	0	0	0	0	2000
anacarde	3200	13500	7500	2000	1900	6000	8000	8000	2000	50000	10000	112100
Balanites	0	0	2000	0	0	0	0	0	0	0	0	2000
Baobabs	0	0	1000	0	0	0	0	0	0	0	0	1000
Acacia nilotica	0	0	500	2000	0	0	0	0	2500	0	0	5000
Acacia Senegal	0	0	500	0	0	1000	0	0	0	0	0	1500
Manguiers	60	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	160
Goyaviers	0	0	150	0	0	0	0	0	0	0	0	150
Cassia siamea	4340	0	0	0	0	0	600	600	1300	0	0	6840
Moringha	800	0	0	0	800	0	0	0	0	0	0	1600
Citronnier									1200	0	0	
Papayer	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500
TOTAL	9800	13500	19750	6000	3200	9000	9200	9200	10000	65000	12000	166650

Tableau 2 : Nombre de plants et espèces produit par les communes zones de transition

Espèces	Diki	Dimako	Tonga	Bagangté	Yoko	Nyambaka	TOTAL
neem	0	0	0	0	0	0	0
tamarinier	0	0	0	0	0	0	0
anacarde	6500	350	0	0	0	650	7500
Balanites	0	0	0	0	0	0	0
Baobabs	0	0	0	0	0	0	0
Acacia nilotica	0	0	0	0	0	100	100
Acacia Senegal	0	0	0	0	0	0	0
Manguiers	0	0	0	0	0	250	250
Goyaviers	0	0	0	0	0	0	0
orangers	1000	0	0	0	0	0	1000
cacaoyers	4000	0	0	0	0	0	4000
Citronnier	250						
Mandarine verte	350	0	0	0	0	0	350
TOTAL	12100	350	0	0	0	1000	13450

En somme, la superficie totale entretenue et cumulée à jour dans les deux zones d'intervention de l'Action sur des espaces dégradés a largement dépassé les objectifs du projet ceci grâce à la contribution en nature des communes bénéficiaires du projet. Nous avons atteint les 3425,98 ha de plantations en plein (Superficies regarnies réussies des sites plantés en 2019 Superficies mises en terre en 2020 et en 2021,2022), sur un objectif initial de à 1400 ha soit un taux de réalisation de 244.71%

Au regard des actions engagées et des objectifs du projet fixés au cours de cette période, on peut affirmer que les résultats en terme de couvert forestier et leurs effets positifs à court terme sur les changements climatiques et sur la protection des terres contre les dégradations, seront satisfaisants.

L'Action a été confrontée à quelques difficultés durant la période allant du mois de Janvier à Juin 2022 liées au changement climatique, à la mobilisation des agriculteurs riverains pour des cultures intercalaires avec comme risque identifié, le problème foncier :

- La réticence de certaines populations riveraines ;
- La présence des animaux en divagation à proximité et à l'intérieure de certains sites ;
- L'incivisme de certains individus ;
- Les feux de brousse
- Recrudescence de la sécheresse ;
- Rareté/tarissement des points d'eau ;
- Feux de brousse criminel manifeste par les inconnus ;
- Introduction manifeste de nuit du bétail dans les sites reboisés ;
- Divagation du bétail sur les espaces reboisés ;
- Retour tardif des pluies ;

L'Action a adopté certaines mesures pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- La mise en place des pare feux autour des plantations (5 à 7 mètres de largeur) ;
- La sensibilisation des populations riveraines et des propriétaires du cheptel, avec l'accompagnement des autorités administratives locales ;
- Incitation de la commune à se rapprocher des services domaniaux pour la sécurisation foncière des sites reboisés
- Dotation des communes de subvention pour entretenir les parcelles reboisées
- Dotation de certaines Communes en tricycles pour le transport.
- Démarrer toutes les opérations de reboisement au mois de juillet pour faire face au stress hydrique ;
- Utiliser les déjections des animaux pour protéger les plantes contre les petits et gros ruminants ;

- Renforcer la sensibilisation des élites locales et agro-éleveurs sur le terrain ;
- Responsabiliser les agro-éleveurs propriétaires des champs dans les sites reboisés par groupe de 5 à 10 personnes pour résoudre le problème des gardiens de mauvaise foi et sans scrupule.

Les résultats obtenus jusqu'à présent sont satisfaisants et motivent de plus en plus, d'autres partenaires d'appui au développement à s'intéresser aux Communes cibles.

Les effets et l'impact de l'Action sont visibles sur le terrain, à travers les résultats obtenus suivants :

- Sur les 1000 hectares de plantations forestières attendus sur 4 ans dans le Nord et l'Extrême-Nord (zone de savane sèche), **2976.98** de plantations sont réalisées et disponibles en Juin 2022
- Sur les 400 ha de plantations forestières attendus sur 4 ans dans les zones de transition, **448 ha en** de plantations sont réalisées et disponibles en Juin 2022.
- Le taux minimum de réussite sera évalué au bout de 4 ans. Mais, d'ores et déjà, le fait d'aller au-delà des indicateurs attendus du projet permet de minimiser l'impact des pertes par rapport aux superficies attendues à la fin.
- Pour ce qui concerne les formations relatives aux itinéraires sylvicoles 200 personnels communaux dans l'ensemble des communes de zone savanes sèche et de transition ont reçu une formation ; nous notons la participation de 50 femmes et 150 hommes.
- Les conseillers municipaux ont reçu une formation sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire. Au total 800 conseillers municipaux toutes zones confondues ont pris part aux formations soit 250 femmes et 650 hommes.
- 4820 personnes dont 3268 hommes et 1719 femmes ont été sensibilisées sur la préservation de l'arbre et de la biodiversité au profit des populations riveraines ;
- 6000 personnes sensibilisées contre la divagation du bétail en 2022. Par ailleurs il faut relever le fait que certains éleveurs sont à l'origine des feux de brousse destructeur des plantes. Ils ont été sensibilisés et ont été sommés de ne plus recommencer
- Concernant le volet de la composante genre, une sensibilisation en milieu scolaire a permis d'avoir la participation des jeunes élèves réparties comme suit 3750 garçons et 1000 filles pour un total de 4750 personne. Des outils méthodologiques sur la conduite des actions genre ont été produits et mis à la disposition des Communes pour la mise en œuvre des projets
- En ce qui concerne la composante 4 sur le Marché domestique local est approvisionnée en bois légal :
- Cette activité a permis d'identifier 20 Sites officiels d'approvisionnement du bois de chauffe dans l'ensemble des 08 communes de la zone de savane sèche et 06 sites physiques dans les 04 communes de la zone de transition. Ces sites visent à renforcer la politique nationale du Marché intérieur bois et de veiller à la légalité et traçabilité du bois domestique. Les sectoriels (MINFOF, MINEPDED ont été impliqués dans le choix des sites et ont tous donné des avis techniques favorables. Les chefs de village ont tous été d'accord de céder des espaces et ont manifesté leur disponibilité à accompagner le processus d'immatriculation. Les sites choisis ont tenu compte des critères de proximité avec les habitations, les superficies varient entre 0,2 ha à 0,5ha dans la zone de savane sèche et de 3 802,5 m² à 1,5ha dans la zone de transition.
- Dans les 08 communes de la zone de savane sèche au total 302 vendeurs de bois donc 234 hommes et 72 femmes ont été sensibilisés. Dans la zone de transition au total 262 vendeurs de bois donc 205 hommes et 57 femmes ont été sensibilisés. Ces sensibilisations ont porté sur la nécessité de se regrouper et de rejoindre le site physique de vente du bois qui a été identifié à l'avance par chaque mairie.
- En ce qui concerne les formations sur la gestion et l'aménagement des sites de vente du bois, les risques de coupe illégale du bois, production et vulgarisation des foyers améliorés, l'utilisation d'autres sources d'énergie en dehors du bois, intérêt de la préservation des ressources naturelles durables, dans les 08 communes de la zone de savane sèche au total 302 personnes parmi lesquelles 127 hommes et 175 femmes ont été formés. Dans la zone de transition au total 260 personnes donc 200 hommes et 60 femmes ont été formés.

- Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la plateforme des acteurs de la filière bois impliqués dans la gestion des marchés domestiques de bois légal, 96 personnes donc 75 hommes et 21 femmes ont constitué l'ossature de la plate-forme de gestion participative du bois dans les 08 Communes de la zone de savane sèches et 53 personnes donc 37 hommes et 16 femmes dans les 04 communes zone de transition
- Un accent particulier a été mis sur les aspects de communication et de visibilité de l'Action auprès du grand public, à travers certaines plateformes (réseaux sociaux, site web, Albums, Vidéo). A ce jour près de ONZE Millions de personnes ont visité le site web du projet. Pour cette période intermédiaire, la communication a été marquée principalement par la mise en place de 30 plaques informatives (plaques de visibilité du projet R1400), la production de plaquettes et la publication des articles dans la presse écrite et à la télévision.
- Les questions transversales ont été systématiquement intégrées dans toutes les activités menées par les Communes cibles dans le cadre de l'Action. Des campagnes de sensibilisation de lutte contre le VIH/SIDA, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'intégration des femmes et des minorités dans les opérations de reboisement (nettoyage/défrichage, piquetage, trouaison, de mise en terre, regarnis, arrosage et sécurisation) et de la viabilité environnementale sont appréhendées avec un grand intérêt. A cet effet 7000 personnes ont été sensibilisées dans les Zones de savanes et 800 personnes dans la zone de transition ;
- Plusieurs missions de suivi-évaluation des activités de terrain, ont été effectuées dans les deux zones d'intervention de l'Action et des rapports élaborés.
- Le cabinet d'audit KPMG au-delà de l'audit financier des comptes à procéder à une mission d'audit technique sur le terrain

Quelques Photo Illustratifs



Visite de site plantation Neem en croissance



plantation Neem avec coton comme culture intercalaire



Fruit d'anacarde déjà disponible



Technique d'entretien et protection des plants